

Compte rendu réunion 03 juillet 2020

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an deux mille vingt, le trois juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2020

PRESENTS : Patrice LE PENHUIZIC, Marie-Annick BURBAN, Ludovic COLLOMB, Laetitia EON, Hugues BRABANT, Brigitte CORFMAT, Alexandre GONDET, Fabienne DUBOS, Etienne JEANDEL, Céline GUENOUX, Fabrice LE GAL, Claire-Marie LE LUHERN, Erwan POCHOLLE, Pascale LE GOUHINEC, Romain RETIF.

ABSENTS: /

Secrétaire : Madame Marie-Annick BURBAN

Ordre du jour -----

1°- Approbation compte-rendu réunion 12 juin 2020

2°- Comptabilité

2-1 Vote du Budget Primitif 2020

Monsieur le Maire donne les résultats de clôture budget commune exercice 2019.

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	659 306.28 €
Recettes de l'exercice	966 271.17€
Excédent de l'exercice	306 964.89€
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	0
Excédent global	306 964.89 €

Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	865 029.63 €
Recettes de l'exercice	421 232.21 €
Déficit de l'exercice	443 797.42 €
Excédent d'investissement 2018 reporté	348 375.18 €

Déficit global	95 422. 24 €
----------------	--------------

- budget commune

Monsieur le Maire Présente le budget qui s'équilibre ainsi :

- en section de fonctionnement : 1 105 456.89€
- en section d'investissement : 845 060.76€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le budget primitif tel que présenté.

- budget commerce

Monsieur le Maire donne les résultats de clôture budget commerce exercice 2019.

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	0
Recettes de l'exercice	15 310.17€
Excédent de l'exercice	7 589.73€
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	0
Excédent global	22899.90€

Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	40 875.03 €
Recettes de l'exercice	10 754.49 €
Déficit de l'exercice	10 754.49 €
Excédent d'investissement 2018 reporté	0
Deficit global	40 875.03€

Monsieur le Maire Présente le budget qui s'équilibre ainsi :

- en section de fonctionnement : 60 375.13€
- en section d'investissement : 77 075.03€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le budget primitif tel que présenté.

2-2- Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente au Conseil l'Etat 1259 MI du Code des Impôts sur lequel figurent les taux et le produit attendu pour 2020.

Les taux sont les suivants :

- Taxe foncière bâti : 18.57
- Taxe foncière non bâti : 46.90

Le produit de la fiscalité attendu est de 458 579

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Questions diverses

- PNR

Mme Brigitte CORFMAT fait savoir qu'elle a pris contact avec les agents du PNR pour l'étang.

Madame Marie-Annick BURBAN informe le conseil municipal des renseignements pris auprès des différents organismes.

Une commission est créée pour travailler sur le devenir de cet étang.

Sont nommés :

Marie-Annick BURBAN, Brigitte CORFMAT, Etienne JEANDEL, Ludovic COLLOMB, Romain RETIF, Fabienne DUBOS, Hugues BRABANT

- La question sur le PCAECT est reportée.
(question communautaire)

- Commission Culture

Mr Ludovic COLLOMB propose que la commission culture rédige une charte d'occupation du Carré des Arts -salle à l'étage-. Une lecture sera faite entre les membres de la commission
La charte sera validée par le conseil municipal.

Les règles sanitaires devront être prises en compte.

- Informations
 - spectacle samedi 08 août 2020
 - bus animation mardi 07 juillet et le 30 juillet
- Clef pour l'ouverture de la déchetterie BERRIC
 - 18 juillet : Laetitia EON
 - 25 juillet : Romain RETIF
 - 01 août : Hugues BRABANT

-